



École Lucille-Teasdale
3975, rue Bouchette
Montréal (Québec) H3S 2X1
Téléphone : 514 736-8900
Télécopieur : 514 736-8901

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Lucille-Teasdale
27 avril 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Lucille-Teasdale, tenue le 27 avril 2022 à 18h via TEAMS.

PRÉSENTES :

Mme Marie Koné	Mme Pascale Hanous
Mme Marie-Carmel Désir	Mme Martine Perron
Mme Maria Esther Chilquillo	Mme Rosalind Wong
Mme Asli Ebru Akgun	Mme Maude Pollender
Mme Jessica Eugénio	Mme Zohra Dib

Formant quorum (18h04) sous la présidence de Mme Marie Koné,

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :

Madame Hélène Da Costa, Directrice
Madame Nathalie Aumais, Directrice adjointe (départ à 18h50)

SONT ABSENTES :

Aucune

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Vérification du quorum : 18h04
La directrice déclare la réunion ouverte :18h04.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoptée à l'unanimité

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 mars 2022

Il est proposé par Mme M. Koné que le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 mars 2022 soit adopté avec dispense de lecture et sans modification.

Adoptée à l'unanimité

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 30 mars 2022 : suivi de la consultation auprès des élèves du 8 avril (point 6.5), résultat de la consultation pour la photo des finissants (point 7.3)

Voir les points 6.5 et 7.3 pour les suivis de la dernière séance.

5. PAROLE AU PUBLIC (10 minutes)

Aucun

6. POINTS D'INFORMATION

6.1 Agrandissement : suivis

Madame H. Da Costa informe le CE que lors de sa dernière rencontre avec le chargé de projet, celui-ci a informé que le chantier débiterait en décembre 2022 et que les coûts dépassent toujours le budget octroyé par le ministère.

6.2 OPP : suivis

Madame N. Aumais informe le CE qu'il n'y a pas eu de nouvelle rencontre depuis le dernier CE. Mme N. Aumais informe le CE qu'une ancienne enseignante de l'université de Montréal (Mme Poirier) a fait don de matériel de mathématiques. L'OPP préparera des pochettes avec le matériel et un chariot avec le matériel sera à la disponibilité des enseignants pour usage avec leurs élèves.

Mme H. Da Costa remercie Mme N. Aumais d'avoir fait le suivi pour ce don car le projet éducatif est en lien avec les mathématiques et le matériel de manipulation est essentiel dans l'apprentissage des mathématiques.

6.3 Projet éducatif : suivis

La direction informe qu'une dernière rencontre de suivis avec les enseignants aura lieu en mai où les enseignants feront une évaluation des moyens mis en place cette année et les impacts sur les résultats auprès des élèves. La direction rappelle que 22-23 sera la dernière année du projet éducatif actuel et qu'une évaluation du projet éducatif aura lieu en 22-23.

7.2 Grille-matières 2022-2023

Mme H. Da Costa présente la grille-matières pour 2022-2023.

Adoptée à l'unanimité

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

7.3 Photo des finissants 2022-2023

Mme H. Da Costa présente le résultat du sondage mené auprès parents actuels de 5^e année afin de connaître leurs intérêts à se procurer une ou des photos des finissants en 2022-2023. La majorité des parents souhaitent se procurer une ou des photos de finissants de leur enfant.

Mme P. Hanous se propose avec la collaboration d'une enseignante (Mme Iris Nahas) de faire des photos à l'école. Mme P. Hanous doit remettre à la direction la mise en concurrence pour l'achat des toges. Elle fera l'impression d'une photo et pourra transmettre le fichier aux parents. Toutefois, pour 2022-2023, les membres du CE ont décidé d'y aller avec Foto Plus et pourront par la suite pour 2023-2024 décider si les photos se feront « maison » ou avec une entreprise, le CE sera à même de comparer les deux expériences.

Adoptée à la majorité

Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 1

7.4 Code de vie 2022-2023

Madame H. Da Costa informe le CE que l'équipe école recommande de reconduire le code de vie 2021-2022 sans modification pour 2022-2023.

Adoptée à l'unanimité

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

7.5 Budget de fonctionnement du CE : demande concernant le 300\$ octroyé lors du CE du 30 mars

Mme N. Aumais demande au CE d'accepter plus tôt que le 300\$ soit accordé pour souligner la fête des finissants. En effet, plusieurs mesures cette année sont dédiées à des sorties et il restera des montants. Toutefois, aucun budget n'est dédié pour souligner les finissants. Le 300\$ avec le 50\$ de l'OPP pourraient servir à payer le gâteau, dîner poulet, album de photo de finissants, crayons pour écrire sur des chandails, etc.

Adoptée à l'unanimité

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

8. CORRESPONDANCE (Mme M. Koné)

Aucune correspondance.

9. Rencontre de la déléguée au comité de parents du CSSDM (Mme M.E. Chilquillo)

Mme M.E. Chilquillo nous informe qu'une rencontre a eu lieu le 26 avril et les sujets suivants ont été abordés : la délégation de pouvoirs, la reddition de comptes, les règles de fonctionnement du CA et les règles budgétaires 2022-2023. Le 12 mai prochain, la rencontre portera essentiellement sur les budgets des écoles.

10. VARIA

Aucun varia

11. Prochaine rencontre : mercredi le 25 mai 2022 à 18h (TEAMS à moins d'avis contraire)**12. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19 h56.

Présidente
Mme Marie Koné

Directrice
Mme Hélène Da Costa